

projet



PO COOPERATION TERRITORIALE 2007 - 2013

Page 1

CADRE D'INTERVENTION FEDER

Mesure	1-07 Station de réception de données satellites d'observation de la Terre
Axe	1 - Développement durable et environnement
Service instructeur	Direction Générale Adjointe – Développement Durable – Conseil Régional
Dates agréments CLS	02 Octobre 2008

I. Objectifs et descriptif de la mesure / dispositif

a) Objectifs

Ce projet vise à mettre en oeuvre à La Réunion, un pôle d'excellence en télédétection, à vocation régionale (Sud ouest de l'Océan Indien) à partir d'une station de réception et de traitement des images produites par les satellites dédiés à l'observation de la terre. Cette structure épouse la politique spatiale européenne et les directives ministérielles par une démarche fédératrice inter établissements de recherche (cf. Pacte pour la Recherche).

Cette station constituera un atout majeur pour le rayonnement de La Réunion au travers la politique de Coopération Régionale dans l'Océan Indien avec pour objectifs le développement de l'enseignement supérieur et de la recherche, le transfert " vers l'opérationnel " des technologies spatiales pour faire émerger un secteur d'activité nouveau à forte valeur ajoutée et des actions de valorisation au bénéfice de la coopération régionale avec les pays de l'Océan Indien.

Ce projet s'exprime selon une double définition :

▫ L'édification d'une plateforme technologique de réception et de traitement des données qui impliquera le renforcement des structures scientifiques par la consolidation des champs méthodologiques et l'élargissement des domaines thématiques de recherche.

▫ La création d'un observatoire par le spatial, du développement durable dans le Sud Ouest de l'Océan Indien en partenariat avec les institutions des pays de la zone.

Placée à La Réunion, cette station de réception directe fera l'acquisition des images prises par les satellites lors de leur passage dans la zone de couverture de l'antenne, soit un cercle d'environ 2500Kms de rayon qui couvrira :

- Les états de la Commission de l'Océan Indien,
- Le canal du Mozambique, Mayotte et les îles Eparses,
- Le Mozambique,
- Le Malawi,
- Le quart sud est de la Tanzanie,
- Une partie nord est de l'Afrique du Sud.

En proposant des informations spatiales et analytiques aux états de la zone qui ont la volonté avouée d'augmenter leur capacité analytique des territoires grâce à des outils d'aide à la décision, elle permettra de positionner La Réunion comme place stratégique régionale, partenaire de premier ordre.

Enfin, en adossant à l'antenne, unités de traitement et de recherche et structures de formation, en se positionnant comme observatoire de l'environnement pour le développement durable, La Réunion sera un acteur majeur dans le réseau international d'observatoires en cours de

projet



PO COOPERATION TERRITORIALE 2007 - 2013

Page 2

CADRE D'INTERVENTION FEDER

Mesure

1-07 Station de réception de données satellites d'observation de la Terre

constitution autour des initiatives régionales, nationales, européennes et internationales. (Emerveille, ONERC, AMESD, GMES, GEO/GEOSS).

En terme de valorisation, le projet engendrera :

- Des formations professionnelles en télédétection et analyse spatiale de façon à former à La Réunion, des spécialistes. Des formations courtes seront mises en place cet effet.
- Un transfert vers le secteur économique qui pourra se décliner par un soutien à la création d'entreprises innovantes (en liaison avec les incubateurs régionaux) dans les domaines de la géomatique, de la télédétection, et de l'observation de l'environnement et des territoires.
- Et enfin l'utilisation des données par les acteurs publics au travers la création d'une structure mutualisée de gestion et de valorisation de la station.

Les thématiques prioritaires à développer sont :

- aménagement du territoire (l'urbanisation, la problématique foncière, la gestion intégrée des zones côtières),
- environnement marin et côtier (la surveillance maritime : trafic, pêche, pollution ...),
- risques naturels (le suivi des catastrophes et la gestion des risques),
- biodiversité,
- surveillance épidémiologique,
- changements climatiques,

L'accent sera mis sur l'adéquation entre les programmes de recherche, la formation et les besoins opérationnels, notamment au regard des objectifs de coopération régionale.

b) Quantification des objectifs (tableau des indicateurs)

Tableau :	Nature indicateurs	Quantification	Valeurs de référence
Rappel des indicateurs du P.O	- nombre de partenariats mis en oeuvre - Visibilité de l'antenne (rayon d'action dans laquelle l'antenne est susceptible de réceptionner les images satellites de qualité)	5 rayon de 2500 km	
Indicateurs spécifiques complémentaires du cadre d'intervention	Capacité de l'antenne à réceptionner différents satellites d'observation de la Terre	2	/

projet



PO COOPERATION TERRITORIALE 2007 - 2013

Page 3

CADRE D'INTERVENTION FEDER

Mesure

1-07 Station de réception de données satellites d'observation de la Terre

c) Descriptif technique

Le projet consiste à installer une antenne de réception d'images satellites et à réaliser l'ensemble des installations connexes de réception, de traitement, d'analyse, et de recherche associée (locaux et équipements) sur l'emprise du site Universitaire de Terre Sainte à SAINT PIERRE.

En effet, en accueillant sur son sol une station de télédétection et de traitement des images satellites, La Réunion se mettra en situation de développer ses activités de recherche appliquée au service de la compétitivité de son économie mais aussi au bénéfice des pays limitrophes de l'océan Indien.

L'antenne à installer sera calibrée à 5.4m de diamètre, de manière à permettre la réception des satellites existants mais aussi des futurs satellites d'ores et déjà programmés. Les locaux associés portent sur un programme de 540m² de Surface dans oeuvre pour 436 m² de Surface Utile répartie de la façon suivante :

- espaces techniques « antennes, télémesures et maintenance » : 138 m²
- espaces de recherche et valorisation régionale : 158 m²
- espaces support communs : 140 m²

Ainsi, les principaux utilisateurs de la station seront :

- les personnels (technique et administratif) chargés d'assurer le fonctionnement de l'antenne,
- les enseignants, les chercheurs et les étudiants stagiaires y compris étrangers,
- et les personnels en charge de la valorisation régionale.

La présente opération consiste donc notamment, en complément de l'opération de construction proprement dit du bâtiment d'accueil afférent, dont le financement fait l'objet d'une inscription dans le cadre de la mesure 2-1 « Infrastructures de recherche » du POE FEDER, en l'acquisition et l'installation des équipements lourds indispensables au fonctionnement de la station et notamment :

- Le dôme antenne ;
- Les liaisons fibre optique réseau Gazelle ;
- L'antenne de réception ;
- Le Terminal Optique ;
- Les terminaux satellites optiques « Vis et Pir » ;
- Le terminal Radar ;
- Le système robotisé d'archivage des images ;
- Les équipements informatiques de traitement ;
- Les équipements de Sécurité, d'indépendance énergétique et de réseau ;

NB : La mise en œuvre de la part « infrastructure » de cette opération sera réalisée dans le cadre du PO FEDER - convergence et a fait à ce titre l'objet d'un cadre d'intervention spécifique validé par le Comité local de suivi du 08 novembre 2007.

projet



PO COOPERATION TERRITORIALE 2007 - 2013

Page 4

CADRE D'INTERVENTION FEDER

Mesure

1-07 Station de réception de données satellites d'observation de la Terre

II. Nature des dépenses retenues / non retenues

a) dépenses retenues

Les dépenses retenues concernent l'installation complète de la station de réception, et notamment:

- Les dépenses d'« équipements lourds » (fourniture, transport et installation)
- Les frais de contrôles techniques et de recette
- Les frais d'action, d'information, d'échanges, les frais de déplacement liés et les frais de vulgarisation, de communication, de publication; dans la limite de 1% du montant total de la mesure
- Toutes dépenses liées (et contrôlables) à la bonne installation de la station de réception.

b) dépenses non retenues

TVA

Amortissement

Frais de maintenance, d'entretien et de fonctionnement (notamment des équipements)

Dépenses réalisées en interne par la maîtrise d'ouvrage

Achat ayant déjà fait l'objet de subventions dans le cadre des autres mesures du PO

III. Critères de recevabilité et d'analyse de la demande

a) Critères de recevabilité

Statut du demandeur (bénéficiaire final)

Région, dans le cadre de la convention de maîtrise d'ouvrage confiée Etat/ Région

Localisation

La Réunion, au profit des pays de la Zone Océan Indien, de l'Afrique australe et orientale

Autres

b) Critères d'analyse du dossier

Conformité du projet à l'article 19 du règlement CE 1080/2006 du 05 juillet 2006.

IV. Obligations spécifiques du demandeur

- S'engager à se soumettre à tout contrôle éventuel sur les plans technique, administratif et financier
- Assurer la publicité de la participation européenne conformément à la convention de maîtrise d'ouvrage confiée
- Respecter les politiques communautaires, notamment les règles de concurrence, de passation de marchés publics, de protection de l'environnement et d'égalité des chances entre hommes et femmes

projet



PO COOPERATION TERRITORIALE 2007 - 2013

Page 5

CADRE D'INTERVENTION FEDER

Mesure

1-07 Station de réception de données satellites d'observation de la Terre

V. Pièces constitutives du dossier

- L'ensemble des pièces prévues dans le livre des procédures dans le cadre d'une opération à maîtrise d'ouvrage publique

VI. Informations pratiques

Lieu de dépôts des dossiers :

Conseil Régional – Direction Générale Adjointe – Développement Durable

Où se renseigner :

Conseil Régional- Direction Générale Adjointe – Développement Durable / Service Coopération régionale / Service Europe

Services consultés :

Rectorat / IRD / Université de la Réunion

VII. Modalités financières

a) Modalités de gestion technique

Investissement générateur de recettes : Oui Non

Régime d'aide : Oui Non

— Préfinancement par le cofinanceur public : Oui Non

b) Modalités financières

Taux de subvention (subvention publique versée au bénéficiaire) : **100% de l'assiette des dépenses HT éligibles retenues**

Plafonds (subvention publique) : **100%**

projet



PO COOPERATION TERRITORIALE 2007 - 2013

Page 6

CADRE D'INTERVENTION FEDER

Mesure

1-07 Station de réception de données satellites d'observation de la Terre

c) Modalités relatives à la mesure / dispositif

Taux de participation des partenaires

	UE %	Etat %	Région %	Départ. %	Comm %	Aut . Pub. %	Privés %
100 = Dépense publique éligible	75	12.5	12.5				
100 = Coût total éligible	75	12.5	12.5				

d) correspondance CPER ou autres programmes contractualisés

mesure CPER GP2-03

VIII. Liste des annexes (le cas échéant)
